



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21113>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **24-21113**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Orléans Métropole

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24450046800040

**Ville :** Orléans

**Code postal :** 45058

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 45

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1423214>

**Identifiant interne de la consultation :** M24A0018

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm>

**Numéro de téléphone du contact :** +33 238784030

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Un formulaire Dc1 ou une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Ccp et notamment qu'il est en règles au regard des articles L. 5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Un formulaire synthétique de déclaration sur l'honneur est disponible sur le site Orléans et sa métropole (<http://www.orleans-metropole.fr/135/marches-publics.htm>) mais le candidat peut produire ses propres documents. - Formulaire Dc1 ou lettre de candidature en cas de candidature groupée
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en

fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années (avec le détail des prestations réalisées) indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les interventions sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 18/03/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Orléans Métropole

**Critères d'attribution** : La valeur technique est appréciée au regard du cadre de réponse technique -

Sous-critère 1 : Qualité des aspects techniques et fonctionnels pour répondre aux attentes de

l'acheteur, appréciée au regard des onglets « Logiciel - Général, Administration - Statistiques », «

Gestion des déclarations », « Gestion des réponses », « Délégation totale exploitant » et « Technique »

(pondération 50%) - Sous-critère 2 : Qualité de la méthodologie et de l'accompagnement proposés,

appréciés au regard des onglets « Organisation Projet » et « Maintenance et assistance » (pondération

20%) - Sous-critère 3 : Délai de mise en oeuvre de la solution , apprécié au regard du planning remis

par le candidat (pondération 30%) : 40% Le prix apprécié au regard du total des montants du Dqe :

60%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Mise en oeuvre et maintenance d'une plateforme informatique d'échange des DT /DICT/ATU et autres formulaires

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 72267100

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La présente consultation porte sur la mise en oeuvre et la maintenance d'une plateforme informatique d'échange des DT/DICT/ATU et autres formulaires pour Orléans Métropole. Cette consultation donnera lieu à un accord cadre mono-attributaire à bons de commande conclue sans minimum et avec un montant maximum 210 000 euro(s) HT, non alloti et reconductible

**Lieu principal d'exécution du marché** : Orléans Métropole 45000 - ORLEANS

**Durée du marché (en mois)** : 48

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : => Accès au dossier de la consultation, renseignements complémentaires et modalités de remise des offres par voie électronique : <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm> => La transmission des offres et questions, par mail, n'est pas autorisée. Recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif d'Orléans 28 rue de la

Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16 [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr) <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> => Négociation : Le pouvoir adjudicateur se réserve la

possibilité de négocier avec les candidats (conditions fixées dans le règlement de la consultation). =>

Durée :La durée de validité de l'accord-cadre correspond à la période pendant laquelle les bons de

commande peuvent être émis. Elle est fixée à 4 ans fermes à compter du 1er juin 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. => La visite des lieux n'est pas obligatoire. Cependant, le candidat reconnaît, avant de remettre son offre, avoir pris une parfaite connaissance des lieux, le site étant accessible. La méconnaissance de ceux-ci ne pourra pas être invoquée en cours d'exécution des prestations pour justifier des coûts supplémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024**